

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9-13 novembre 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/8-A/1
25 septembre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE LAO 200242

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	56 593 949	13 619 303	70 213 252
Transferts de type monétaire et coûts connexes	1 234 333	(344 029)	890 304
Développement et augmentation des capacités	5 280 254	617 802	5 898 056
Coût total pour le PAM	81 106 047	17 648 144	98 754 191

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

M. D. Kaatrud
Directeur régional
Asie

Courriel: david.kaatrud@wfp.org

Mme S. Gordon-Gibson
Directrice de pays
Courriel: sara.gordon-gibson@wfp.org

PROJET DE DÉCISION^{*}

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 17,6 millions de dollars É.-U. qui est proposée pour le programme de pays République démocratique populaire lao 200242 (WFP/EB.2/2015/8-A/1), ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

^{*} Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

NATURE DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

1. La présente révision budgétaire va permettre au bureau de pays d'aligner les opérations sur les priorités fixées par le Gouvernement dans le huitième Plan national de développement socioéconomique, de renforcer les liens entre les composantes, d'ajuster les activités d'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) en mettant l'accent sur la réduction des risques de catastrophe et de mieux cibler les bénéficiaires.
2. Dans la présente révision budgétaire, il est proposé de prolonger le programme de pays de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, et:
 - une augmentation du nombre de bénéficiaires, qui passerait de 907 000 à 1 030 000;
 - une augmentation de 10 405 tonnes de produits alimentaires, portant le total révisé à 54 657 tonnes; et
 - une augmentation de 17 648 144 dollars.

JUSTIFICATION DE LA PROLONGATION DU PROGRAMME ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

Résumé des activités en cours

3. L'objectif du programme de pays 200242 est d'aider le Gouvernement à éliminer la dénutrition et ses effets sur le potentiel des individus et le développement national. Les composantes du programme sont présentées ci-dessous.

⇒ *Composante 1 – Planification préalable des secours et interventions d'urgence*

4. Cette composante permettra de former 200 fonctionnaires, au niveau central et au niveau provincial, à la gestion et à la réduction des risques de catastrophe. Les catastrophes naturelles constituent un risque permanent, aggravé par la vulnérabilité liée à la pauvreté et par l'absence de préparation. Le programme de planification préalable des secours et d'intervention d'urgence mis en place par le PAM s'attaque à ce problème en s'efforçant de réduire la vulnérabilité.

⇒ *Composante 2 – Santé et nutrition maternelles et infantiles*

5. Cette composante met l'accent sur la prévention du retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans, en se concentrant sur les 1 000 premiers jours de la vie, grâce à un appui nutritionnel, à des transferts alimentaires assortis de conditions et à une formation nutritionnelle, au niveau de la communauté, pour 8 975 parents. Le programme, mis en œuvre dans 16 districts de trois provinces, a touché 12 000 femmes enceintes et mères allaitantes en 2014 et 21 000 enfants¹ de moins de 2 ans, dont 49 pour cent de filles.

⇒ *Composante 3 – Alimentation scolaire*

6. Cette composante encourage la scolarisation et l'assiduité scolaire en offrant une collation nutritive en milieu de matinée aux enfants des écoles maternelles et primaires. Une ration de riz à emporter est prévue pour les internes informels qui habitent trop loin pour faire le trajet entre l'école et leur domicile. Le programme est mis en œuvre dans sept provinces et offre

¹ En 2014, le PAM a prêté assistance à 64 pour cent des enfants de moins de 2 ans dans les zones ciblées.

des collations en milieu de matinée à 157 162 enfants, dont 45 pour cent de filles, et des rations à emporter à 37 816 enfants, dont 44 pour cent de filles.

⇒ *Composante 4 – Moyens de subsistance au service de la nutrition*

7. Cette composante met l'accent sur la sécurité alimentaire et le développement rural; les interventions comprennent des activités 3A dans les zones à déficit vivrier. En 2014, 64 projets ont contribué au développement rural par la création de rizières communautaires, de routes, de bassins de pisciculture et de systèmes d'irrigation. Les activités, menées par 3 412 femmes et 2 776 hommes, ont permis d'améliorer la sécurité alimentaire de 40 000 bénéficiaires, dont la moitié de femmes.
8. Il est tenu compte de la problématique hommes-femmes dans l'ensemble du programme: on citera par exemple la formation en matière de nutrition pour les hommes qui s'occupent des enfants et les mesures visant à encourager les femmes à prendre des responsabilités au sein des comités de gestion des produits alimentaires au niveau du village. On utilise des indicateurs différenciés par sexe pour le suivi, et les données sont ventilées selon le sexe et l'âge afin d'optimiser la mise en œuvre des programmes. Des indicateurs de protection sont appliqués pour réduire les problèmes de sécurité, et les populations disposent d'informations plus complètes sur les programmes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RÉÉVALUATION

Situation dans le pays

9. La République démocratique populaire lao connaît une forte croissance alimentée par les secteurs de l'exploitation minière et de l'hydroélectricité et vise à devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2024. Membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le pays a vocation à intégrer la communauté économique que ces nations ont décidé de mettre en place en décembre 2015 en vue de constituer un marché unique dans une région économique compétitive et au développement équilibré, bien intégrée dans l'économie mondiale.
10. Le pays a réduit de moitié la proportion de la population souffrant de la faim – une des cibles du premier des objectifs du Millénaire pour le développement – mais il y a encore des disparités entre zones rurales et zones urbaines, et il reste des progrès à faire s'agissant du deuxième et du cinquième des objectifs du Millénaire pour le développement. En mai 2015, la République démocratique populaire lao a réaffirmé son engagement à lutter contre la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire souscrivant aux objectifs du Défi Faim zéro. Il met la dernière main au huitième Plan national de développement socioéconomique, qui prévoit de continuer à lutter contre la pauvreté, d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire et d'utiliser efficacement les ressources naturelles.
11. L'indice d'inégalité de genre du pays est de 0,534, ce qui représente un déficit de 53,4 pour cent en termes de productivité, de santé procréative, d'autonomisation et d'emploi des femmes. Les femmes sont aujourd'hui mieux représentées dans la politique nationale, mais cette amélioration n'a pas atteint le niveau local.

Évaluations relatives au programme

12. L'enquête sur les risques et la vulnérabilité menée en 2012/13 par le Ministère de l'agriculture et des forêts recommandait de s'attaquer à la malnutrition dans le cadre d'une approche multisectorielle, de mieux diversifier les régimes alimentaires, d'améliorer les connaissances en matière de nutrition et de réduire l'impact des vulnérabilités saisonnières.
13. L'examen à mi-parcours du programme commun des Nations Unies sur la santé maternelle, néonatale et infanto-juvénile (2011-2015) recommande quant à lui au PAM d'évaluer les effets de son programme de supplémentation alimentaire sur le retard de croissance, de favoriser la production locale des aliments destinés aux enfants de moins de 2 ans et d'améliorer l'alignement avec les programmes de santé et de nutrition maternelles et infantiles.
14. À la suite de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays 200242 effectuée en 2014, il a été recommandé: i) d'améliorer le suivi et l'évaluation en renforçant la collecte de données, en procédant à des analyses régulières et en utilisant systématiquement les données disponibles pour prendre les décisions; ii) d'adapter les activités 3A de façon à répondre aux besoins des communautés et à améliorer les liens avec les autres composantes; iii) d'accroître les investissements dans le renforcement des capacités des administrations publiques afin de faciliter la transition vers une prise en main des programmes au niveau local, en particulier en matière d'alimentation scolaire.

BUT DE LA PROLONGATION DU PROGRAMME ET DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE

15. La présente révision budgétaire ne propose aucun changement de stratégie. La prolongation est demandée de façon à aligner le programme du PAM sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012-2016), qui a été lui-même prolongé de manière à coïncider avec le huitième Plan national de développement socioéconomique du Gouvernement.
16. La prolongation offre l'occasion d'améliorer la qualité du programme: une analyse du ciblage, par exemple, permettra de faire en sorte que l'aide du PAM parvienne aux plus vulnérables, et, compte tenu de l'évolution rapide du contexte socioéconomique de la République démocratique populaire lao, une étude pilote sur la faisabilité des transferts de type monétaire sera éventuellement étendue à d'autres régions, si le budget le permet, dans la perspective des discussions qui auront lieu avec le Gouvernement sur le prochain programme de pays, et sur le passage envisagé à cette occasion de l'aide alimentaire à des programmes d'assistance technique et de transferts de type monétaire.
17. Le système de suivi et d'évaluation sera revu de façon à améliorer la disponibilité et la qualité des données, à renforcer la qualité du programme et à démontrer l'efficacité des activités du PAM. Les mécanismes de retour d'information mis en place pour les bénéficiaires seront adaptés pour tenir compte de l'infrastructure de communication, des niveaux d'alphabétisation, et du contexte linguistique et culturel.
18. Le PAM continuera de renforcer les capacités des partenaires en organisant régulièrement des formations, des voyages d'étude et des visites d'échange et en plaçant son personnel au niveau des districts de façon à apporter un appui direct au quotidien.

19. Tous les membres du personnel du bureau de pays recevront une formation sur la politique relative à la problématique hommes-femmes, et la question de la parité entre les sexes sera prise en compte dans l'ensemble de la programmation et de l'assistance technique apportée par le PAM au Gouvernement. Une analyse de la situation dans ce domaine étayera la double stratégie d'intégration de la problématique hommes-femmes et d'action ciblée en faveur des femmes dans le nouveau programme de pays pour 2016. Le PAM défendra le principe de la parité entre les sexes au sein des groupes de travail techniques, programmatiques et stratégiques, ainsi que par l'intermédiaire du groupe chargé de la problématique hommes-femmes au sein de son bureau de pays.
20. Le PAM continuera de mettre en œuvre la politique de protection humanitaire de 2012, en s'efforçant d'intégrer les préoccupations qui en découlent dans les outils du programme et en formant tous les membres du personnel en conséquence. Le respect des engagements relatifs à la responsabilité à l'égard des populations assistées permettra d'améliorer les communications avec les communautés, la participation aux activités et l'utilisation des mécanismes de retour d'information, en tenant compte à la fois de la problématique hommes-femmes et des questions de protection, notamment en ce qui concerne les femmes et les minorités ethniques.

Composante 1: Planification préalable des secours et interventions d'urgence

21. Cette composante continuera d'être axée sur: i) les capacités d'intervention immédiate afin de pouvoir assurer un niveau d'assistance alimentaire pouvant aller jusqu'à 36 000 bénéficiaires en cas de catastrophe; ii) le renforcement des capacités des institutions et des pouvoirs publics afin d'optimiser la planification préalable des secours et les interventions d'urgence.
22. En partenariat avec le Département chargé de la gestion des catastrophes et du changement climatique, le PAM continuera de développer la coordination des interventions d'urgence entre les différents ministères et partenaires et de soutenir les mécanismes d'alerte rapide tels que le système de suivi de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.
23. En 2015, le PAM a apporté un appui financier et technique aux autorités en vue d'étudier la possibilité de constituer une réserve céréalière stratégique. Les recommandations issues de cette étude aideront à définir le rôle du PAM dans cette initiative qui contribuera à préserver la sécurité alimentaire en cas de crise.

Composante 2: Santé et nutrition maternelles et infantiles

24. Cette composante restera axée sur la prévention du retard de croissance dans les 1 000 premiers jours de la vie en donnant des suppléments nutritionnels aux enfants de moins de 2 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes: en 2016, cette aide sera fournie à 82 000 bénéficiaires, dont 26 000 femmes et 56 000 enfants âgés de 6 à 23 mois; la moitié des bénéficiaires seront des filles.
25. En complément de cette approche, une campagne de sensibilisation, menée en partenariat avec d'autres intervenants, permettra de dispenser des connaissances en matière de nutrition aux communautés vulnérables. Les informations seront adaptées de façon à tenir compte du rôle que jouent les pères dans les soins apportés aux enfants dans certaines communautés du Sud, du fait que certaines femmes enceintes devant accoucher chez elles limitent leur apport alimentaire dans l'espoir d'avoir de petits bébés et du report de l'allaitement des nouveau-nés.

26. Le bureau de pays va aussi: i) mieux aligner les activités sur les nouvelles versions de la stratégie sur la santé maternelle, néonatale et infantile, de la stratégie nationale pour la nutrition et du plan de développement du secteur de la santé; ii) renforcer la recherche pour aider à la prise de décision, par exemple grâce au suivi de sites sentinelles; iii) évaluer les capacités de production locale des suppléments nutritionnels; iv) analyser les pratiques d'alimentation d'appoint; v) appuyer la coordination au niveau infranational des programmes de santé et de nutrition des différents partenaires, afin d'améliorer la portée, la qualité et la complémentarité des interventions.

Composante 3: Alimentation scolaire

27. Le PAM a recours à une approche à deux niveaux pour l'alimentation scolaire, parallèlement aux interventions et politiques nationales. Cette approche implique de passer de la distribution d'une collation en milieu de matinée à celle d'un repas le midi; l'objectif à long terme est de mettre en place un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, dont la responsabilité sera progressivement transférée au Gouvernement. Cette composante permettra de répondre aux besoins de 222 000 enfants, dont la moitié de filles.
28. En 2016, le PAM continuera d'aider les comités de village à aménager des jardins et des étangs de pisciculture et à élever du bétail pour compléter l'assistance alimentaire et garantir la qualité nutritive des repas. Le programme 3A apportera un appui à trois petits projets de cette nature. Le PAM travaillera par ailleurs avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour le déparasitage.

Composante 4: Moyens de subsistance au service de la nutrition

29. Si des fonds sont mis à disposition pour cette activité, le PAM prévoit de mettre en place des mécanismes permettant de lier la sécurité alimentaire et le développement rural à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience. Il s'agit, par exemple, de faciliter la création d'actifs en prévision de chocs récurrents afin de protéger les moyens de subsistance des communautés. Sur la base de l'étude globale des moyens d'existence et de la résilience ainsi que de la cartographie des moyens d'existence, le PAM recensera les districts particulièrement vulnérables aux catastrophes et y mettra en œuvre des projets 3A pour renforcer leur capacité de résistance.
30. Des liens seront établis avec: i) la composante Alimentation scolaire en vue de construire des systèmes d'irrigation; ii) la composante Planification préalable des secours et interventions d'urgence en vue de renforcer la résilience des communautés; iii) l'initiative Achats au service du progrès afin d'accroître la productivité des petits exploitants.

Composante 5: Enrichissement et commercialisation des produits alimentaires

31. Une étude de faisabilité concernant l'enrichissement du riz sera effectuée en 2016. Il faudra pour cela mener une action de sensibilisation auprès des partenaires publics, notamment en ce qui concerne le cadre législatif à mettre en place, et analyser la situation du secteur rizicole.
32. Dans un souci de durabilité à long terme, le bureau de pays définira la solution optimale à adopter pour améliorer les pratiques alimentaires en faisant produire localement des suppléments nutritionnels dans le cadre d'un partenariat entre secteur public et secteur privé.

PARTENARIATS

33. Les partenariats avec les ministères, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les institutions universitaires et les donateurs sont essentiels. Dans le domaine de l'éducation, le PAM travaille en concertation avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catholic Relief Services et la Banque mondiale. Dans le domaine de la santé, il coopère avec l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'OMS. Les activités du PAM relatives à la sécurité alimentaire et à l'agriculture sont complétées par celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Fonds international de développement agricole.
34. Ces partenariats favorisent les synergies entre les acteurs, l'échange des résultats de la recherche, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de l'expérience ainsi que la collaboration technique autour des actions à mener. Dans la perspective du prochain programme de pays pour 2016, le PAM discutera avec le Gouvernement et les partenaires des moyens d'aligner les activités de développement dans les différents secteurs et de son rôle futur en République démocratique populaire lao.

SUIVI DE LA PERFORMANCE

35. Le PAM continuera d'assurer le suivi du programme et de rendre compte des résultats obtenus au regard de différents indicateurs et d'utiliser les données pour la prise de décision. Le suivi des effets directs concernant la sécurité alimentaire sera élargi de manière à évaluer l'impact des interventions du PAM en vue de la conception du nouveau programme de pays. Les évaluations prévues comprennent une étude comparative des effets obtenus avec les collations de milieu de matinée et les repas de midi, et diverses contributions techniques à l'évaluation d'impact des interventions relatives à la santé et à la nutrition maternelles et infantiles effectuée par l'Université de Colombie-Britannique.
36. L'Unité chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité continuera de fournir au PAM et à ses partenaires des renseignements précieux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition et les marchés; en 2016, elle utilisera en outre l'étude globale sur les moyens d'existence et la résilience pour améliorer la communication des informations sur la performance.
37. Les livraisons de produits alimentaires destinées aux composantes Alimentation scolaire et Santé et nutrition maternelles et infantiles seront regroupées de manière à coïncider avec les semestres scolaires, afin de réduire les coûts. Le bureau de pays prévoit par ailleurs d'acheter davantage de riz aux petits exploitants afin d'accroître leurs revenus et de soutenir l'économie au niveau local.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE

Composante	Catégorie de bénéficiaires	2012–2015			Augmentation/diminution*			Nombre révisé*		
		Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total	Garçons/hommes	Filles/femmes	Total
Composante 1: Planification préalable des secours et interventions d'urgence	Adultes; enfants de moins de 18 ans	72 000	73 000	145 000	18 000	18 000	36 000	90 000	91 000	181 000
Composante 2: Santé et nutrition maternelles et infantiles	Enfants de 6 à 23 mois; femmes enceintes et mères allaitantes	46 000	109 000	155 000	14 000	27 000	41 000	60 000	136 000	196 000
Composante 3: Alimentation scolaire	Enfants des écoles maternelles et primaires	203 000	198 000	401 000	23 000	23 000	46 000	226 000	221 000	447 000
Composante 4: Moyens de subsistance au service de la nutrition	Adultes; enfants de moins de 18 ans	103 000	103 000	206 000	–	–	–	103 000	103 000	206 000
TOTAL**		424 000	483 000	907 000	54 500	67 500	122 000	479 000	551 000	1 030 000

* Les chiffres sont arrondis.

** Les chiffres comprennent les bénéficiaires qui reçoivent plus d'une ration et les doubles comptages.



TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE OU TRANSFERT, PAR COMPOSANTE
(g/personne/jour)

	Composante 1	Composante 2		Composante 3			Composante 4
		Enfants de moins de 2 ans	Femmes enceintes et mères allaitantes	Alimentation scolaire	Repas scolaires	Rations à emporter	
	Nombre révisé	Nombre révisé		Nombre révisé			Nombre révisé
Riz	250		190		100	498	583
Poisson	60						
Plumpy'Doz		46					
NutriButter			20				
Mélange maïs-soja				80			
Sucre				15			
Huile végétale				15	10		
Transferts de type monétaire (dollars par personne et par jour)							2,5
TOTAL	310	46	210	110	110	498	583
Kcal/jour	1 083	253	794	491	448	1 793	2 099
% kcal d'origine protéique	39	10	8	10	6	7	7
% kcal d'origine lipidique	49	56	9	39	21	2	2
Nombre de jours d'alimentation	120	360	360	166	166	166	60

BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES

TABLEAU 3: PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE NÉCESSAIRES, PAR COMPOSANTE

Composante	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Besoins en produits alimentaires (en tonnes) et transferts de type monétaire (en dollars)		
		Nombre actuel	Augmentation	Total révisé
Composante 1	Produits alimentaires	5 052	1 302	6 354
Composante 2	Produits alimentaires	6 985	2 874	9 859
Composante 3	Produits alimentaires	23 997	6 229	30 226
Composante 4	Produits alimentaires	8 218		8 218
	Espèces	1 197 433	(331 729)	865 704
TOTAL		44 252	10 405	54 657

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	6 861	3 219 687	
Huile et matières grasses	360	461 541	
Aliments composés et mélanges	2 644	4 596 149	
Autres	540	1 391 016	
Total, produits alimentaires	10 405	9 668 393	
Transport extérieur		862 093	
Transport terrestre, entreposage et manutention		2 213 675	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		875 142	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		13 619 303	13 619 303
Transferts de type monétaire		(331 729)	
Coûts connexes		(12 300)	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		(344 029)	(344 029)
Développement et augmentation des capacités		617 802	617 802
Coûts opérationnels directs			13 893 076
Coûts d'appui directs ² (voir l'annexe I-B)			2 600 517
Total des coûts directs du projet			16 493 593
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			1 154 551
COÛT TOTAL POUR LE PAM			17 648 144

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement des budgets et d'approbation. Sa composition peut varier.

² Chiffre indicatif fourni à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du programme de pays.

ANNEXE I-B

BESOINS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	979 966
Agents des services généraux	527 751
Total partiel	1 507 717
Dépenses de fonctionnement et autres	353 000
Dépenses d'équipement	160 000
Sécurité	57 950
Voyages et transports	456 850
Études préalables, évaluations et suivi¹	65 000
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	2 600 517

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers. Si les activités sont menées par le personnel du bureau du pays, les coûts sont inclus dans les rubriques "Dépenses de personnel et frais connexes" et "Voyages et transports".

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les hommes</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p> <p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p>	<p>Les villageois constituant les comités de gestion des vivres comprennent l'importance de la prise en compte de la problématique hommes-femmes.</p> <p>Au niveau des villages, des femmes alphabétisées peuvent participer aux travaux des comités.</p>
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance informés au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion d'hommes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p> <p>Proportion de femmes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	<p>Les autorités locales fournissent les renseignements et l'appui nécessaires s'agissant des problèmes de sécurité.</p>
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p>	<p>Des partenaires qualifiés sont disponibles dans les zones d'intervention.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence		
Effet direct 2.1 Développement de la capacité à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays	Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention	Le Gouvernement a mis en place une structure appropriée.
Effet direct 2.2 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés	Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant	Les bénéficiaires se souviennent avec précision des types d'aliments qu'ils ont consommés pendant la période à l'examen.
Produit 2.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue	Aucune rupture importante de la filière d'approvisionnement en vivres ne se produit. Des fonds suffisants sont disponibles.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 2.2 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, de l'assistance alimentaire et des systèmes de nutrition et de sécurité alimentaire, y compris les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire</p>	<p>Nombre d'activités d'appui technique concernant le suivi de la sécurité alimentaire et l'assistance alimentaire, par type</p>	<p>Le Gouvernement est déterminé à mettre à disposition le personnel voulu.</p>
<p>Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels</p>		
<p>Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par un homme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire acceptable Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dirigés par une femme dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie (épuisement des avoirs): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Indice des stratégies de survie (alimentation): pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse ou s'est stabilisé Score de diversité alimentaire Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable</p>	<p>Les communautés participent de plus en plus activement au recensement des avoirs nécessaires. Des conditions de culture normales règnent pendant la période de mise en œuvre. Le Gouvernement fait participer le PAM au processus de ciblage.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Effet direct 3.2 Amélioration des débouchés permettant aux producteurs et aux commerçants d'écouler les produits agricoles et alimentaires aux niveaux régional, national et local</p>	<p>Proportion d'aliments enrichis achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p> <p>Produits alimentaires achetés par le biais de systèmes de regroupement de la production auxquels participent les petits exploitants, en pourcentage des achats effectués aux niveaux régional, national et local</p> <p>Proportion d'aliments achetés à des fournisseurs régionaux, nationaux et locaux, en pourcentage de ceux distribués par le PAM dans le pays</p>	<p>Les petits exploitants sont conscients des débouchés qui s'offrent à eux sur les marchés et sont désireux d'en profiter.</p>
<p>Produit 3.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>Des fonds suffisants sont disponibles.</p> <p>Aucune catastrophe naturelle de grande ampleur ne se produit dans la zone d'intervention.</p> <p>Aucune rupture importante de la filière d'approvisionnement en vivres ne se produit.</p>
<p>Produit 3.2 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants</p>	<p>Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes)</p>	<p>Les meuniers sont en mesure de satisfaire aux critères fixés par le PAM pour l'achat de riz.</p>
<p>Produit 3.3 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Un appui technique adéquat est fourni par les organismes de contrepartie et les organisations partenaires.</p> <p>Des articles non alimentaires de qualité sont fournis comme intrants.</p>
<p>Produit 3.4 Quantité accrue d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés par le PAM à des fournisseurs locaux</p>	<p>Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés à des fournisseurs locaux</p>	<p>Des fournisseurs locaux dont les produits satisfont aux spécifications fixées par le PAM sont disponibles.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
Objectif stratégique 4: Réduire la dénutrition et rompre le cycle intergénérationnel de la faim		
Effet direct 4.1 Réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire	Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Prévalence du retard de croissance chez les enfants ciblés de moins de 2 ans (en pourcentage du rapport taille/âge) Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable	Les renseignements concernant le programme sont communiqués de manière égale à tous les ménages remplissant les conditions requises. Les aliments distribués ne sont pas partagés. Les ménages fournissent suffisamment d'aliments complémentaires pour répondre aux besoins des enfants.
Effet direct 4.2 Amélioration de l'équité d'accès et de recours à l'éducation	Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les établissements préscolaires aidés par le PAM Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM Ratio filles/garçons pour les enfants scolarisés dans les écoles primaires appuyées par le PAM Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les établissements préscolaires aidés par le PAM	Une installation d'assainissement de l'eau est mise en place. Il est possible d'accéder aux écoles dans de bonnes conditions. Les parents comprennent l'importance de l'éducation. Le Gouvernement continue d'investir dans les ressources humaines et le matériel dans les écoles.
Effet direct 4.3 Renforcement des capacités et accroissement de la prise en charge des activités au profit de la lutte contre la dénutrition et de l'amélioration de l'accès à l'éducation aux niveaux régional, national et communautaire	Indice de capacité nationale: alimentation scolaire	Le Gouvernement est déterminé à prendre les rênes du programme.
Produit 4.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés	Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue	Le Gouvernement continue d'investir dans les ressources humaines et le matériel au niveau des centres de santé. Des fonds suffisants sont disponibles. Aucune catastrophe naturelle de grande ampleur ne se produit dans la zone d'intervention. Aucune rupture majeure de la filière d'approvisionnement en vivres ne se produit.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses
<p>Produit 4.2 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue	Les organisations partenaires sont en mesure d'organiser des formations à la nutrition dans tous les villages ciblés, comme convenu.
<p>Produit 4.3 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type	Le Gouvernement est déterminé à mettre à disposition le personnel voulu.
<p>Produit 4.4 Quantité accrue de produits alimentaires achetés par le PAM sur les marchés régionaux, nationaux et locaux et à de petits exploitants</p>	Quantité de produits alimentaires achetés localement dans le cadre du système d'achats locaux et régionaux (en tonnes)	

ANNEXE III

Activités du programme de pays République démocratique populaire lao



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
OMS	Organisation mondiale de la Santé
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance